

FICHE DE POSTE



N° DU POSTE :
140300A14060

DATE CREATION :
01/01/2017

QUOTITE : 100 %

INTITULE POSTE : DIRECTEUR.TRICE DE PROJET URBAIN
GRANDALPE
INTITULE FONCTION : DIRECTEUR.TRICE DE PROJET

GF 11

FILIERE : Technique ou Administrative
GRADE : Ingénieur ou Attaché principal

CATG. : A

Métropole (1) ~~Service commun (2)~~ (barrer)

DIRECTION : Urbanisme et aménagement
DIRECTION GENERALE ADJOINTE : cohérence territoriale

Date mise à jour : 12/07/2021

Rédacteur-trice : B.MAGNIER

Située au cœur des Alpes, Grenoble-Alpes Métropole regroupe 450 000 habitants et 49 communes. Le Plan local d'urbanisme intercommunal, approuvé en décembre 2019, pose les bases d'une stratégie territoriale polycentrique déclinée autour de polarités et centralités métropolitaines. Parmi les projets phares, GRANDALPE a pour ambition, sur 400 hectares et trois communes (Echirolles, Eybens et Grenoble), de transformer la centralité sud de la métropole en un exemple réussi de transition urbaine, sociale et écologique.

Pour plus d'infos sur le projet : <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/754-grand-alpe.htm>

GRANDALPE se décline en de multiples projets et actions coordonnés par un directeur-trice de projet, au sein d'une équipe-projet pluridisciplinaire qui associe étroitement les communes et les autres partenaires et maîtres d'ouvrage.

1- LE SERVICE D'AFFECTATION : MISSION GRANDS PROJETS URBAINS

Mission principale du service : Mission composée des directions des grands projets urbains métropolitains (GRANDALPE, Polarité Nord-Est, autres grands projets en cours de structuration). Elle pilote leur construction et leur mise en œuvre.

Composition du service : Deux directeurs-trices de projet (catégorie A), en cours d'évolution en lien avec le chantier organisation

Nom / fonction du ou de la supérieur.e hiérarchique direct.e : B.MAGNIER - Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement

2- FINALITES DU POSTE

1. Piloter, développer et mettre en œuvre le projet métropolitain GRANDALPE grâce à une approche décloisonnée et territorialement intégrée
2. Mobiliser et organiser les synergies en interne et en externe autour de GRANDALPE pour en faire un projet phare, exemplaire et innovant, lisible et reconnu
3. Conduire la dynamique partenariale permettant la réalisation des projets divers situés sur le territoire de GRANDALPE

3- ACTIVITES ET TACHES. INTITULE ET DESCRIPTION

Activité 1 : Piloter le projet urbain GRANDALPE

- Mobiliser les compétences nécessaires à l'affirmation d'un projet ambitieux, sur les bases d'un diagnostic et d'une analyse fine des besoins, des leviers et des opportunités mobilisables pour porter durablement les dynamiques de cette centralité métropolitaine
- Co-construire le projet urbain, le décliner en programmations et actions et piloter sa mise en œuvre
- Proposer, engager et piloter les études préalables et missions diverses nécessaires à la construction et la réalisation du projet GRANDALPE
- Piloter le contrat de PPA (projet partenarial d'aménagement), suivre son avancement et sa mise en œuvre avec les différents signataires
- Préparer, animer et suivre les différentes instances de décision de GRANDALPE (Comité de pilotage, comité opérationnel, comité de suivi du contrat de PPA...)
- Organiser, coordonner et animer les partenariats nécessaires à la mise en œuvre du projet GRANDALPE, avec les habitants, le secteur économique, les associations, les opérateurs, etc. notamment en organisant et animant un Comité partenarial et des séminaires d'élus
- Organiser le travail des élus communaux et métropolitains sur le territoire de GRANDALPE, les conseiller et les alerter sur les risques et opportunités, proposer des choix stratégiques et techniques en cohérence avec les orientations politiques

Activité 2 : Construire, organiser et mettre en œuvre une démarche de projet transversale

- Proposer puis adapter en continu l'organisation de projet nécessaire à la réussite du projet GRANDALPE : mode projet, gouvernance, instances de validation et de travail, équipe projet, circuits de travail et de validation, partenariats, budgets, ressources
- Animer et assurer le management fonctionnel d'une équipe projet pluridisciplinaire, interne et externe, permettant d'intégrer dans le projet les autres éléments de politique publique (planification urbaine, habitat, mobilités, développement économique, rénovation urbaine, environnement, espaces publics, foncier ...) et de mobiliser les acteurs concernés par sa mise en œuvre (acteurs institutionnels, acteurs économiques, acteurs de l'habitat, propriétaires fonciers et d'équipements, concepteurs, aménageurs, promoteurs, concessionnaires, etc.)
- Coordonner l'action des services des communes et de la Métropole dans le cadre du projet GRANDALPE
- Construire avec les services opérationnels (service aménagement opérationnel, services espaces publics et conduite d'opération, mission renouvellement urbain, service construction, services d'exploitation des services urbains...) les collaborations permettant la réalisation effective des projets
- Développer les volets éducation, jeunesse, insertion et action sociale du projet en construisant des collaborations avec les directions concernées
- Organiser avec l'appui de la MSIP la concertation citoyenne et l'information sur le projet GRANDALPE
- En lien avec les services concernés (communication, marketing territorial, développement économique...), déployer une communication renouvelée autour du projet et organiser la visibilité du projet dans les salons professionnels (SIMI, MIPIM, Forum des Projets Urbains...)
- Piloter l'autorisation de programme et crédits de paiement budgétaire, organiser son suivi avec l'ensemble des services concernés
- Mettre en place, suivre et animer les outils collaboratifs et de reporting nécessaires aux acteurs du projet pour mobiliser durablement les compétences et énergies nécessaires

Activité 3 : Organiser la visibilité du projet et mobiliser des cofinancements en répondant aux démarches d'appels à projets

En lien avec la direction des contractualisations

- Contribuer à positionner le projet dans différentes démarches d'appels à projets, appels à manifestations d'intérêt ou labels divers : Filière friches, Démonstrateurs Ville Durable, Ecocité, EcoQuartier, norme ISO 37101, etc.
- Proposer l'inscription de tout ou partie du projet dans des dispositifs de financements tels que le CPER, les fonds européens (FEDER), le programme Investissements d'Avenir, etc.

📌 Proportion du poste dédiée à la gestion de projet : 100%

4- COMPETENCES ET TECHNICITES EXIGÉES PAR LE POSTE

Compétences	Niveaux de maîtrise				Compétences transversales à développer (6mois)	
	1	2	3	4	oui	non
CONNAISSANCES						
Culture urbaine				X		X
Enjeux, évolution et cadre juridique des politiques publiques urbaines, dont rénovation urbaine				X		X
Réglementation, procédures et conditions de mise en œuvre des opérations d'aménagement			X			X
Code de l'urbanisme et de l'environnement et procédures associées			X			X
Fonctionnement et règles des collectivités locales (dont commande publique)			X			X
Connaissance des acteurs de l'aménagement et de leurs logiques d'intervention			X			X
Financement et fiscalité de l'aménagement		X			X	
SAVOIR FAIRE						
Maîtriser les méthodes et outils de la gestion de projets complexes				X		X
Etre capable de proposer et formaliser une stratégie territoriale, d'évaluer les potentialités de réussite des projets sur les plans social, économique, financier, urbanistique et environnemental				X		X
Etre capable de dialoguer et négocier avec des partenaires variés (propriétaires fonciers, entreprises, promoteurs, aménageurs, représentants d'habitants...)				X		X
Savoir coordonner différents partenaires internes et externes, mobiliser leurs compétences et énergies efficacement et dans la durée				X		X
Etablir des marchés de prestations avec des bureaux d'étude et les superviser			X			X
S'exprimer de façon claire et efficace tant à l'oral qu'à l'écrit				X		X
SAVOIR ETRE						
Sens du travail en équipe, goût pour le travail collaboratif				X		X
Intérêt pour les processus de changement, ouverture aux évolutions et capacité à les anticiper				X		X

Qualité d'écoute, capacité au dialogue et à la recherche de solutions				X		X
Organisation et rigueur			X			X
Capacité d'initiative et autonomie			X			X
Aisance relationnelle				X		X

Légende : 1 : Elémentaire 2 : Pratique 3 : Maîtrise 4 : expertise

5- RELATIONS FONCTIONNELLES

Internes :

- Des relations sont à construire avec l'ensemble des directions métropolitaines, et plus particulièrement : la direction urbanisme et aménagement, la direction espaces publics, la mission renouvellement urbain, la direction du développement économique, la direction de l'habitat et du foncier, la direction de la transition énergétique, la direction des contractualisations et de l'environnement.
- Directions ressources : direction de l'administration, direction de la commande publique, direction des finances.
- Participation à l'équipe de direction de la direction de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Vice-président délégué aux grands projets urbains et au renouvellement urbain et élus métropolitains.

Externes :

- Communes de Grenoble, Echirolles, Eybens (élus et techniciens).
- Acteurs institutionnels et financeurs
- Prestataires, bureaux d'études (urbanisme, paysage, architecture, communication, concertation, environnement...)
- Agence d'urbanisme de la région grenobloise
- Aménageurs, promoteurs
- Entreprises et acteurs économiques
- Etablissement public foncier local du Dauphiné

6- CONDITIONS D'EXERCICE / MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

Lieu de travail : Immeuble le Forum – 3 rue Malakoff à Grenoble

Temps et horaires de travail : règlement métropolitain

Rémunération : selon le cadre d'emploi + régime indemnitaire de la collectivité

Equipements : ordinateur portable, téléphone portable

Logiciels métier : connaissance appréciée de logiciels de gestion de projet (de type Gant Project), gestion de portefeuilles de projet (Orchestra), système d'information géographique (QGIS), outils de présentation (Powerpoint ou équivalents).

7- PROFIL REQUIS

Statut : cadre d'emploi des **attachés ou ingénieurs** territoriaux

Formation / Diplôme et qualifications nécessaires : Bac + 5 dans le domaine de l'urbanisme, des politiques territoriales, des sciences politiques ou équivalent

Expérience souhaitée : Expérience réussie d'au moins 5 ans en pilotage de projet urbain

8- EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE (OBJECTIF GPEC)

Les missions du poste sont susceptibles d'évoluer dans le moyen ou long terme.